

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****Hurler****SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial Hurler

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Agricultural/Horticultural Herbicide

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant Barclay Chemicals Manufacturing Ltd,  
 Damastown Way  
 Damastown Industrial Estate  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 Ireland  
 Tel: + 353 1 811 29 00  
 Fax: + 353 1 822 46 78  
 email: info@barclay.ie

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+353 86 385 77 69

Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245. ORFILA (01-45-42-59-59)

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et  
Chimiques  
Pour l'homme

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315; Skin Sens. 1 - H317; STOT Single 3 - H336; Asp. Tox. 1 - H304

Pour l'environnement

Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (1999/45/CEE)

Xn; R65. Xi; R37/38. R43. N; R51/53. R10, R67.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'homme

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Risques Physiques et Chimiques

Liquide et vapeurs inflammables.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient Hydrocarbons, C9, aromatics

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

## Hurler

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils De Prudence	
P102	Conserver hors de la portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P331	NE PAS faire vomir.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplémentaires	
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P321	Traitement spécifique (cf. avis médical sur cette étiquette).
P370+378	En cas d'incendie : utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P332+313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

BUTANE-1-OL

< 1%

No CAS : 71-36-3

No CE : 200-751-6

## Hurler

Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 STOT Single 3 - H335 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) R10 Xn;R22 Xi;R37/38,R41 R67
Fluroxypyr meptyl <span style="float: right;">10-30%</span>	
No CAS : 81406-37-3                      No CE : 279-752-9	
Classification (CE 1272/2008) Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) N;R50/53
Hydrocarbons, C9, aromatics <span style="float: right;">60-100%</span>	
No CAS :                                      No CE : 918-668-5	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 EUH066 Skin Mild Irrit. 3 - H316 STOT Single 3 - H336, H335 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. Xi;R37. N;R51/53. R10,R66,R67.
Organic sulfonate - proprietary <span style="float: right;">1-5%</span>	
No CAS :                                      No CE :	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xi;R38,R41.
Solvent naphtha (petroleum), light aromatic <span style="float: right;">&lt; 1%</span>	
No CAS : 64742-95-6                      No CE : 265-199-0	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 EUH066 STOT Single 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. Xi;R37. N;R51/53. R10,R66,R67.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### Commentaires Sur La Composition

Le produit contient des solvants organiques.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales

Retirer la victime de la source de contamination. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Ne rien donner à boire à la victime si elle est inconsciente.

#### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin.

# Hurler

## Ingestion

Consulter immédiatement un médecin ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder à l'air frais, au chaud et au repos, de préférence en position assise, confortable, le dos droit. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau ou de lait. Garder la personne en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, tenir la tête basse. Transporter immédiatement en salle d'urgence et apporter cette fiche. **NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE !**

Contact avec la peau

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer abondamment et immédiatement à l'eau. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Informations générales

ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation. Consulter un médecin pour toutes brûlures, si minimales soient-elles.

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Risque d'inhalation de vapeurs provenant du contenu de l'estomac avec pour effet les mêmes symptômes qu'en cas d'inhalation.

Contact avec la peau

Irritation de la peau. Éruption allergique.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses.

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>) peuvent se produire.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

INFLAMMABLE.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

INFLAMMABLE. Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation de vapeurs et de poussières.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

IMMÉDIATEMENT aviser l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

# Hurler

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. Enlever à l'aide d'un aspirateur les déversements de faible étendue. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Informer les autorités s'il s'agit de grandes quantités.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire et suivre les recommandations du fabricant. INFLAMMABLE. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Respecter les consignes d'utilisation et veiller à une dilution correcte du produit avant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Protéger contre le gel et les rayons solaires. Protéger contre les dommages physiques et/ou la friction. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver le produit dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 30°C.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
BUTANE-1-OL	VLEP			50 ppm	150 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection/masque facial.

# Hurler

## Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire et une douche de sécurité. Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

## Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Se laver les mains après l'usage. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## Protection de la peau

Porter une combinaison de protection.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Ambre.
Odeur	Solvant.
Solubilité	Émulsionnable dans l'eau.
Viscosité	2.88 mPas 20 Degrees Celsius
Point d'éclair (°C)	47 Degrees Celsius Creuset fermé Pensky-Martens.
Observations	Les informations fournies concernent la solution concentrée.

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le gel. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts. Acides forts. Les alcalis forts. Entreposer dans le récipient original.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# Hurler

Contact avec les yeux  
Irritant pour les yeux.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

#### **12.1. Toxicité**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l	10mg/L < LC50 < 100mg/L
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l	1mg/L < EC50 < 10mg/L
Ci 50, 72 H, Algues, mg/l	1mg/L < IC50 < 10mg/L

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

##### Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

##### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

##### Mobilité :

Forme une émulsion avec l'eau.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Non applicable.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Informations générales

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Notes Pour Le Transport Routier	Éviter le rejet dans l'environnement.
Notes Pour Le Transport Par Rail	Éviter le rejet dans l'environnement.
Notes Pour Le Transport Maritime	Ne pas rejeter dans l'environnement.

#### **14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN)	1993
No. UN (IMDG)	1993
No. UN (ICAO)	1993

#### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle de transport	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9, aromatics, BUTANOL-norm)
-------------------------------------	--

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN	3
Classe ADR/RID/ADN	Classe 3 : Liquides inflammables.
No. D'Étiquette ADR	3

## Hurler

Classe IMDG	3
Classe/Division ICAO	3
Étiquettes De Transport	



### **14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EMS	F-E, S-E
Code Hazchem	•3Y
No. De Danger (ADR)	30
Code restriction de tunnel	(D/E)

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Document updated to comply with Annex II of EC Regulation no.1907/2006.

Date de révision 10/10/2013

Révision 0



## Hurler

### Phrases - R (Texte Intégral)

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Mentions De Danger Completes

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.